

# Note conjoncturelle

3ème trimestre 2019



## Auvergne-Rhône-Alpes



**DIRECCTE** *Auvergne-Rhône-Alpes*  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

# *Note conjoncturelle régionale du 3<sup>e</sup> trimestre 2019*

Réalisée par la Direccte en partenariat avec la  
DRFiP, les DDFiP et les Urssaf de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## **En Bref**

Le chiffre d'affaires des entreprises de la région est en hausse sur les trois premiers trimestres cumulés de l'année 2019 (+7,2 % en un an). Les encaissements de TVA et de taxe de publicité foncière par la DRFiP et DDFiP d'Auvergne-Rhône-Alpes augmentent alors que ceux relatifs à l'impôt sur les sociétés et aux droits de mutation diminuent par rapport à 2018. Le nombre, comme le montant des demandes de délais de paiement adressées à l'Urssaf baissent fortement sur un an et le taux de restes à recouvrer à 30 jours est en légère baisse sur la même période. Les créations d'entreprises sont dynamiques (+4,8 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019), principalement portées par les entreprises ne relevant pas du régime des micro-entreprises. La conjoncture hôtelière reste, elle aussi, bien orientée au 3<sup>e</sup> trimestre. En revanche, la situation est moins favorable dans la construction de logements neufs puisque les autorisations de construire comme les mises en chantier enregistrent un net recul sur un an.

La situation de l'emploi et du chômage est plutôt favorable au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 : l'emploi salarié est en hausse par rapport au trimestre précédent. Le taux de chômage recule de 0,1 point. Le nombre de déclarations préalables à l'embauche augmente au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 : +1,5 % sur un an. Au 3<sup>e</sup> trimestre, la demande d'emploi des catégories A, B et C baisse de 0,7 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019.

## **Les principaux indicateurs :**

|  |   |                             |
|--|---|-----------------------------|
| <b>Chiffre d'affaires :</b><br><i>(données cumulées du T1 au T3 2019)</i>                            | ➔ | +7,2 % sur un an            |
| <b>Demandes de délai de paiement de cotisations sociales :</b><br><i>(T3 2019)</i>                   | ➡ | -17,2 % sur un an           |
| <b>Créations d'entreprises :</b><br><i>(T3 2019)</i>   | ➔ | +4,8 % sur un trimestre     |
| <b>Activité hôtelière :</b><br><i>(T3 2019)</i>  | ➔ | +1,3 % sur un an            |
| <b>Autorisations de construire de logements :</b><br><i>(données cumulées du T4 2018 au T3 2019)</i> | ➡ | -5,4 % sur un an            |
| <b>Mises en chantier de logements :</b><br><i>(données cumulées du T4 2018 au T3 2019)</i>           | ➡ | -9 % sur un an              |
| <b>Emploi salarié :</b><br><i>(T2 2019)</i>  | ➔ | +0,1 % sur un trimestre     |
| <b>Intérim :</b><br><i>(T2 2019)</i>   | ➡ | -1,2 % sur un trimestre     |
| <b>DPAE :</b><br><i>(T2 2019)</i>  | ➔ | +1,5 % sur un an            |
| <b>Taux de chômage :</b><br><i>(T2 2019)</i>   | ➡ | -0,1 point sur un trimestre |
| <b>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories ABC :</b><br><i>(T3 2019)</i>            | ➡ | -0,7 % sur un trimestre     |



## Table des matières

### Économie

|  |    |
|--|----|
| <i>Le Pib régional</i> .....   | 7  |
| <i>Chiffre d'affaires et investissements des entreprises</i> .....               | 8  |
| <i>Encaissements fiscaux</i> .....   | 8  |
| <i>Dossiers traités par la commission des chefs de services financiers</i> ..... | 8  |
| <i>Demandes de délais de paiement et taux de reste à recouvrer</i> .....         | 9  |
| <i>Créations et défaillances d'entreprises</i> .....                             | 10 |
| <i>Importations et exportations</i> .....  | 11 |
| <i>Conjoncture hôtelière</i> .....   | 11 |
| <i>Conjoncture immobilière</i> .....   | 12 |

### Emploi et chômage

|   |    |
|---|----|
| <i>Emploi salarié (dont intérim)</i> .....                | 13 |
| <i>Déclarations préalables à l'embauche</i> .....         | 15 |
| <i>Activité partielle</i> .....                           | 15 |
| <i>PSE et ruptures conventionnelles collectives</i> ..... | 16 |
| <i>Ruptures conventionnelles individuelles</i> .....      | 16 |
| <i>Taux de chômage</i> .....                              | 17 |
| <i>Demande d'emploi trimestrielle</i> .....               | 18 |

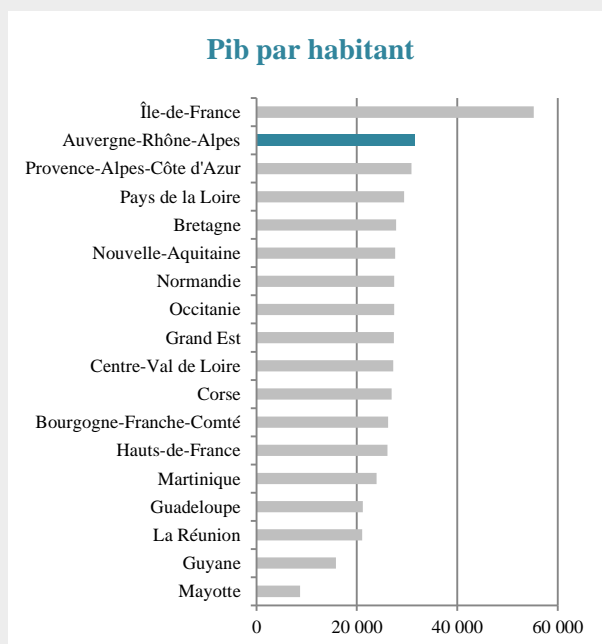


# Économie

## Le Pib régional

**Source :** Insee, comptes régionaux  
**Année :** 2015 (comptes semi-définitifs)

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France en termes de niveau du PIB (250 120 millions d'euros en 2015). Par habitant, cela correspond à 31 600 euros, soit un chiffre supérieur à la moyenne métropolitaine hors Ile-de-France (27 700 €), mais nettement inférieur à celui de l'Ile-de-France (55 200€).





## Le chiffre d'affaires des entreprises de la région en hausse, des investissements stables

En cumulé sur les 3 premiers trimestres de l'année 2019, toutes activités confondues, le **chiffre d'affaires** des entreprises privées de la région a atteint 364 791 millions d'euros et a ainsi progressé de 7,2 % sur un an. Cette hausse est supérieure à celle du niveau national (+4,5 %).

La progression du chiffre d'affaires s'observe dans les trois secteurs clés. Elle est plus importante dans l'industrie (+7 % contre près de 2 % à l'échelon national), que dans la construction (+3,8% contre +8 % à l'échelon national) et que dans le commerce (+0,9 % contre +2,1 % à l'échelon national).

L'**investissement** de ces entreprises est, en revanche, stable sur la même période, alors qu'il enregistre une hausse de 4,1 % au niveau national.

### Chiffre d'affaires et investissement des entreprises privées

|                                   | Montant 2018<br>(en M€) | Montant 2019<br>(en M€) | Evolution annuelle |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>Chiffre d'affaires :</b>       |                         |                         |                    |
| <b>Total Auvergne Rhône-Alpes</b> | <b>340 239</b>          | <b>364 791</b>          | <b>7,2%</b>        |
| Dont : Industrie                  | 89 401                  | 95 659                  | 7,0%               |
| Construction                      | 32 219                  | 33 451                  | 3,8%               |
| Commerce                          | 111 640                 | 112 624                 | 0,9%               |
| <b>Total France</b>               | <b>3 845 632</b>        | <b>4 020 035</b>        | <b>4,5%</b>        |
| <b>Investissement :</b>           |                         |                         |                    |
| <b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>       | <b>2 720</b>            | <b>2 720</b>            | <b>0,0%</b>        |
| <b>France</b>                     | <b>33 446</b>           | <b>34 813</b>           | <b>4,1%</b>        |

Source : DGFIP

Données cumulées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre

Les indicateurs de chiffre d'affaires et d'investissement (TVA déductibles sur les immobilisations) correspondent aux données figurant sur les déclarations de TVA déposées par les acteurs économiques de la région.

## Les encaissements fiscaux évoluent de façon contrastée

Les **encaissements fiscaux** recouverts par la DRFiP et DDFiP d'Auvergne-Rhône-Alpes [voir encadré] évoluent de manière contrastée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2019. Sur un an, les encaissements d'impôts sur les sociétés diminuent de 3,6 %, ceux des droits de mutation de 7,3 %. En revanche, les encaissements de taxe sur la valeur ajoutée et de taxe de publicité foncière enregistrent des progressions significatives, respectivement de + 4,6 % et de +10,9%.

### Montant et évolution des encaissements fiscaux

|                            | Montant 2018<br>(en M€) | Montant 2019<br>(en M€) | Evolution annuelle |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| Impôt sur les sociétés     | 2 847                   | 2 745                   | -3,6%              |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 11 422                  | 11 949                  | 4,6%               |
| Taxe de publicité foncière | 1 005                   | 1 115                   | 10,9%              |
| Droits de mutation         | 1 194                   | 1 107                   | -7,3%              |

Source : DGFIP

Données cumulées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre

Les encaissements fiscaux comptabilisés ici couvrent les seules entreprises privées ayant leur siège dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 400 millions d'euros.

## Légère baisse du nombre de dossiers traités par la CCSF

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2019, 301 **dossiers ont été traités par la CCSF**, soit une légère baisse par rapport à l'année 2018 (5 dossiers en moins). Les effectifs correspondants s'élèvent à 5 886, en baisse par rapport à 2018.

### Dossiers traités et effectifs correspondants

|                          | 2018  | 2019  |
|--------------------------|-------|-------|
| Dossiers traités         | 306   | 301   |
| Effectifs correspondants | 7 468 | 5 886 |

Source : DGFIP

Données cumulées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre

## *Demandes de délais de paiement des établissements du secteur privé et taux de restes à recouvrer en baisse*

Le nombre de **demandes de délais de paiement** [voir encadré] diminue de 17,2 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. L'industrie et les services sont les secteurs où ces demandes reculent le plus en un an. En montant, les demandes de délais diminuent également (- 11,6 % sur un an).

**Les taux de restes à recouvrer** [voir encadré] des entreprises payant mensuellement sont, quant à eux, en légère baisse par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. Fin septembre 2019, le taux à 30 jours (échéances d'août 2019) atteint 0,92 %, soit une baisse de 0,21 point par rapport au mois d'août 2018. La situation s'améliore dans la quasi-totalité des secteurs, notamment dans ceux où les taux de restes à recouvrer sont les plus forts comme la construction (-0,62 point) et l'hébergement-restauration (-1,3 point), mais ce n'est pas le cas dans l'industrie (+0,15 point).

Le taux à 90 jours (pour les échéances de juin 2019) est également en baisse de 0,14 point par rapport à juin 2018. Il atteint 0,53%

### **Demandes de délais de paiement de cotisations sociales**

| Données du 3 <sup>e</sup> trimestre 2019 | En nombre    | Évolution annuelle | En montant en k€ | Évolution annuelle |
|--|--------------|--------------------|------------------|--------------------|
| <b>Total</b>                             | <b>2 370</b> | <b>-17,2%</b>      | <b>30 009</b>    | <b>-11,6%</b>      |
| Industrie                                | 340          | -16,8%             | 7 219            | 5,3%               |
| Construction                             | 450          | -16,1%             | 6 812            | -3,1%              |
| Commerce                                 | 380          | -0,5%              | 4 030            | 42,5%              |
| Hébergement-Restauration                 | 420          | -7,4%              | 2 446            | -20,5%             |
| Autres services                          | 780          | -26,1%             | 9 502            | -34,0%             |

### **Taux de restes à recouvrer de cotisations sociales des entreprises de 10 salariés et plus**

| Données observées à fin septembre 2019          | Taux en montant          | Évolution 2019/2018 |
|---|--------------------------|---------------------|
| <b>Échéance + 30 jours (mois de l'échéance)</b> | <b>0,92% (août-2019)</b> | <b>-0,21 pt</b>     |
| Dont : Industrie                                | 0,75%                    | 0,15 pt             |
| Construction                                    | 2,48%                    | -0,62 pt            |
| Commerce  | 0,69%                    | -0,25 pt            |
| Hébergement-Restauration                        | 2,64%                    | -1,28 pt            |
| Autres services                                 | 0,76%                    | -0,30 pt            |
| Intérim   | 0,10%                    | 0,01 pt             |
| <b>Échéance + 90 jours (mois de l'échéance)</b> | <b>0,53% (juin-2019)</b> | <b>-0,14 pt</b>     |

Source : Urssaf

Champ : entreprises employeuses du secteur concurrentiel

### **Les données de l'Urssaf**

Le secteur concurrentiel couvert par l'Urssaf comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

**Les demandes de délai de paiements** : en cas de difficultés, les entreprises peuvent demander aux Urssaf de leur accorder un délai pour s'acquitter de leurs cotisations. Ce délai est accordé ou non selon la réglementation.

**Les taux de restes à recouvrer (impayés)** sont calculés comme le rapport entre les cotisations restant à recouvrer et le montant des cotisations dues. Ils sont observés à 30 jours et à 90 jours après l'échéance.

## Des créations d'entreprises au plus haut

Au troisième trimestre 2019, **les créations d'entreprises** en Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leur progression (+4,8 % sur un trimestre, +4,1 % en France métropolitaine) pour s'établir à un niveau jamais atteint depuis 2000\* (25 468). Ce sont les créations hors micro-entreprises qui contribuent le plus (+7,7 %) à cette hausse ce trimestre, le nombre de créations de micro-entreprises n'augmentant que de 1,6% par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019. Les secteurs contribuant à l'augmentation sont : la construction (+16,4 %), l'industrie (+6,3 %), et les services (+4,3 %).

Sur un an, les créations d'entreprises sont également plus dynamiques qu'au niveau national (+21,2 % contre +19,8 %). Au niveau régional comme au niveau national, elles ont été tirées par la progression annuelle des micro-entreprises.

Le nombre de **défaillances d'entreprises** [voir encadré] continue de diminuer : la région en a enregistré 6 049 entre octobre 2018 et septembre 2019, soit une baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, les défaillances d'entreprises cumulées sur les 12 derniers mois ont diminué de près de 3 % en un an.

## Nombre et évolution des créations d'entreprises

|                                    | Nombre de créations       |                           |                           | Variation   |              |
|------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|--------------|
|                                    | 3 <sup>e</sup> Trim. 2018 | 2 <sup>e</sup> Trim. 2019 | 3 <sup>e</sup> Trim. 2019 | Trim.       | Annuelle     |
| <b>Total régional</b>              | <b>21 011</b>             | <b>24 304</b>             | <b>25 468</b>             | <b>4,8%</b> | <b>21,2%</b> |
| hors micro-entreprises             | 11 615                    | 12 678                    | 13 659                    | 7,7%        | 17,6%        |
| micro-entreprises                  | 9 396                     | 11 627                    | 11 809                    | 1,6%        | 25,7%        |
| <b>Total France métropolitaine</b> | <b>172 860</b>            | <b>199 031</b>            | <b>207 095</b>            | <b>4,1%</b> | <b>19,8%</b> |
| hors micro-entreprises             | 96 148                    | 104 720                   | 110 309                   | 5,3%        | 14,7%        |
| micro-entreprises                  | 76 712                    | 94 311                    | 96 786                    | 2,6%        | 26,2%        |

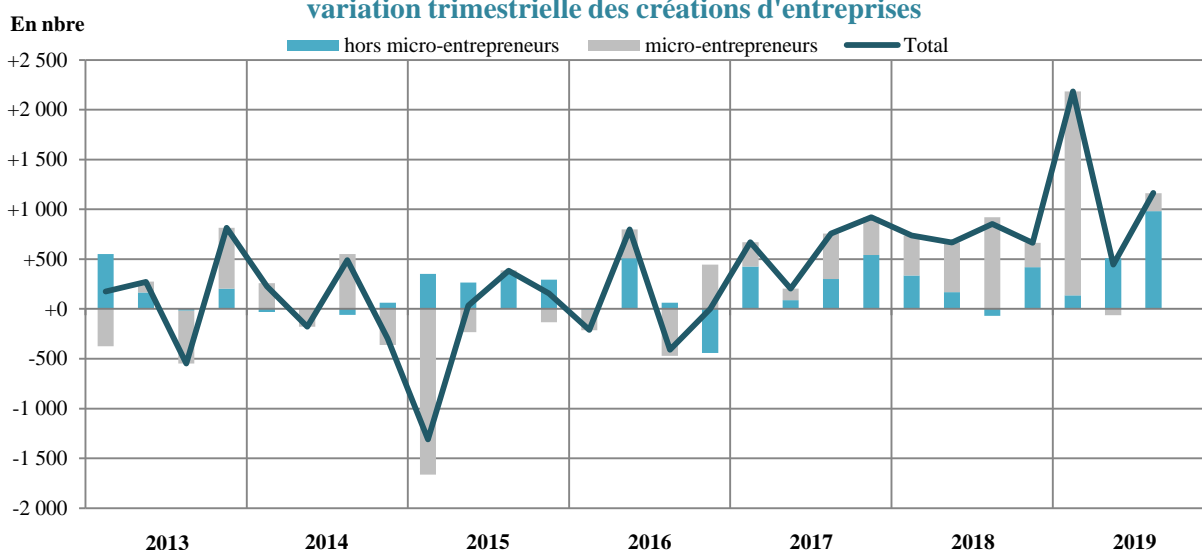
Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Champ : activités marchandes hors agriculture  
Données trimestrielles CVS

Les statistiques des défaillances d'entreprises sont issues du bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (Bodacc) qui publie tous les mois les jugements prononçant l'ouverture de redressement judiciaire.

\* Les données régionales de l'Insee ne remontent pas au-delà de l'année 2000.

## Contribution hors micro-entreprises et des micro-entreprises à la variation trimestrielle des créations d'entreprises



Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Champ : activités marchandes hors agriculture  
Données trimestrielles CVS

## Hausse annuelle des importations et des exportations

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, le montant des **exportations** s'est élevé à 15,2 milliards d'euros, soit une augmentation de près de 4 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. Dans le même temps, les **importations**, qui s'élèvent également à 15,2 milliards d'euros sont en hausse de 2,3 % sur un an. La balance commerciale est donc relativement équilibrée au 3<sup>e</sup> trimestre.

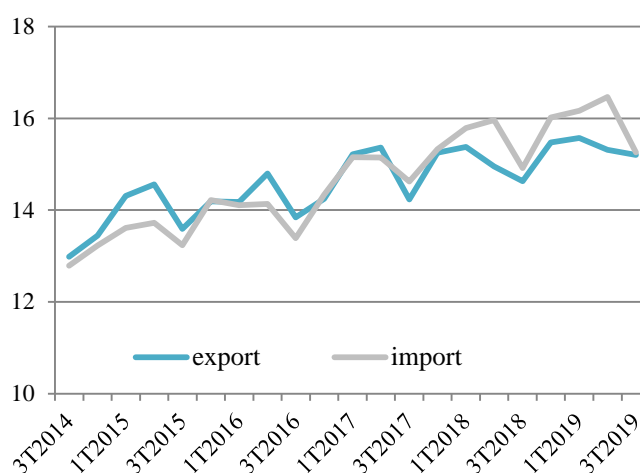
**La part des exportations dans le chiffre d'affaires** des entreprises de la région, autre indicateur fourni par la **DGFIP**, a été de 11,5 % sur les 3 premiers trimestres cumulés de l'année 2019 (en baisse de 0,6 point par rapport à la même période en 2018), soit une part équivalente à celle du niveau national.

*Note : ces informations sont à prendre avec précaution car les échanges commerciaux attribués à une région peuvent présenter des différences avec leur économie réelle.*

## L'activité hôtelière poursuit sa progression

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, le **nombre de nuitées** s'élève à 7,1 millions dans la région, soit une hausse de 1,3 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. Le rythme de progression dans la région est plus important que celui de la France métropolitaine (+ 0,3 %). Les mois de janvier, avril, juin et juillet contribuent particulièrement à cette augmentation. Au niveau départemental, la Loire, la Haute-Loire, le Rhône, l'Allier et la Haute-Savoie enregistrent une hausse des nuitées alors qu'elles sont en recul dans les autres départements.

### Montant trimestriel des exportations et importations (milliards d'€)



Source : DGFIP

Données brutes trimestrielles en milliards d'euros

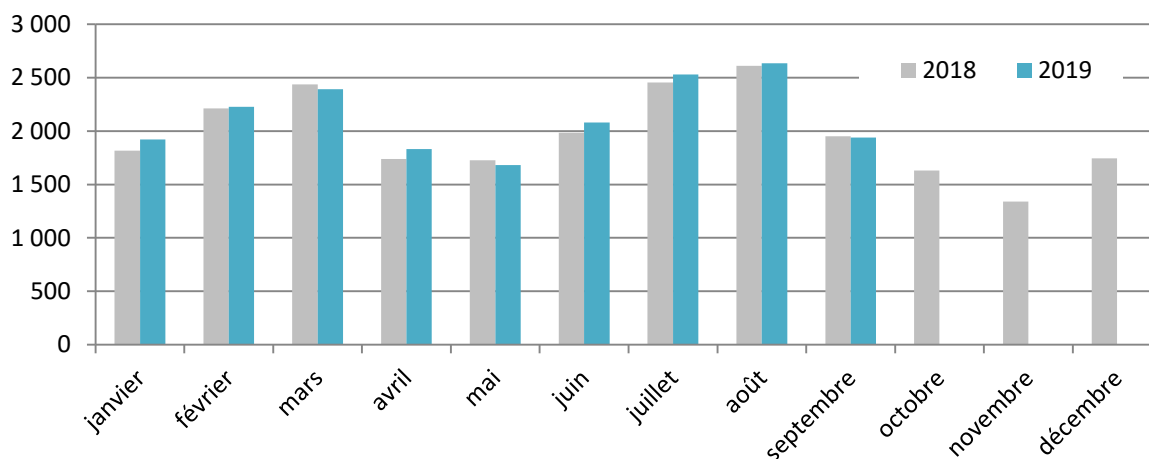
### Nombre de nuitées trimestrielles et évolution annuelle

|                                      | T3 2018 | T4 2018 | T1 2019 | T2 2019 | T3 2019 |
|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Nombre de nuitées en milliers</b> |         |         |         |         |         |
| Auvergne-Rhône-Alpes                 | 7 013   | 4 717   | 6 540   | 5 592   | 7 104   |
| France métropolitaine                | 68 439  | 45 901  | 41 365  | 58 211  | 68 655  |
| <b>Evolution annuelle</b>            |         |         |         |         |         |
| Auvergne-Rhône-Alpes                 | -0,3%   | 2,0%    | 1,1%    | 2,7%    | 1,3%    |
| France métropolitaine                | 2,0%    | 1,5%    | -0,9%   | 2,4%    | 0,3%    |

Source : Enquête hôtellerie – Insee/DGE/Comités régionaux du tourisme

Données brutes

### Nuitées dans l'hôtellerie (en milliers)



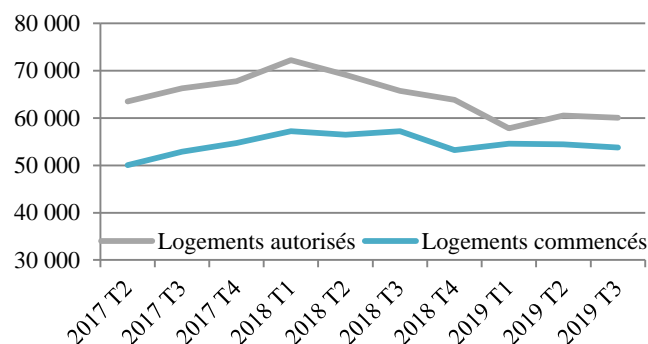
## La construction de logements neufs continue de reculer

Entre début octobre 2018 et fin septembre 2019, 60 070 **logements ont été autorisés** à la construction. La baisse déjà constatée les trimestres précédents se confirme. Par rapport à l'année précédente, le recul est de 5,4 % (baisse de 5,9 % au niveau national), en raison de la diminution des autorisations de logements collectifs. Seuls les logements individuels purs sont en augmentation (+3,4%). Les autorisations de logements baissent dans l'Ain, la Drôme, la Haute-Loire, la Métropole de Lyon, la Savoie et la Haute-Savoie mais augmentent néanmoins dans les autres départements (y compris le Rhône hors Métropole).

**Les mises en chantier de logements** atteignent 53 770 sur les 12 derniers mois soit une baisse de 9 % par rapport à l'année précédente (-3,5 % au niveau national). C'est le quatrième trimestre consécutif de baisse, après deux années de hausse. Le recul a concerné aussi bien les logements individuels purs que collectifs. Tous types de logements confondus, quelques départements enregistrent une hausse. C'est le cas de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Rhône hors Métropole, de la Savoie et de la Haute Savoie. Le nombre de mises en chantier baisse dans le reste des départements et dans la Métropole de Lyon.

Concernant **les locaux, les autorisations de construire** représentent 5,3 millions de m<sup>2</sup> sur la période allant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 au 3<sup>e</sup> trimestre 2019. Ce chiffre baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente, confirmant ainsi le ralentissement observé les trimestres précédents. En revanche, **le nombre de locaux commencés** augmente de 7 % par rapport à l'année précédente. Il atteint 3,9 millions de m<sup>2</sup> sur la dernière année glissante.

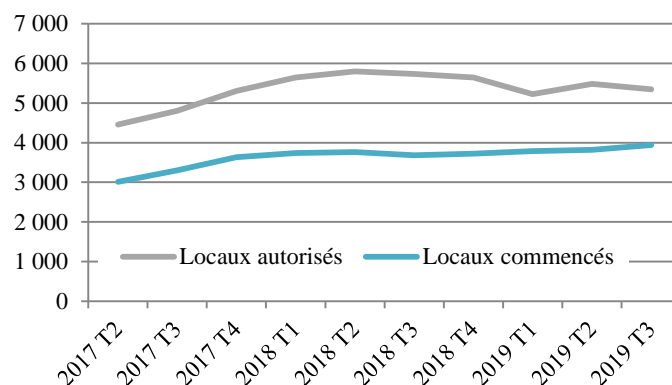
### La construction de logements neufs



Source : SDES-DREAL, Sit@del2

Données annuelles glissantes brutes  
Nombre de logements, estimation en date réelle

### La construction de locaux neufs



Source : SDES-DREAL, Sit@del2

Données annuelles glissantes brutes  
En milliers de m<sup>2</sup>, estimation en date de prise en compte

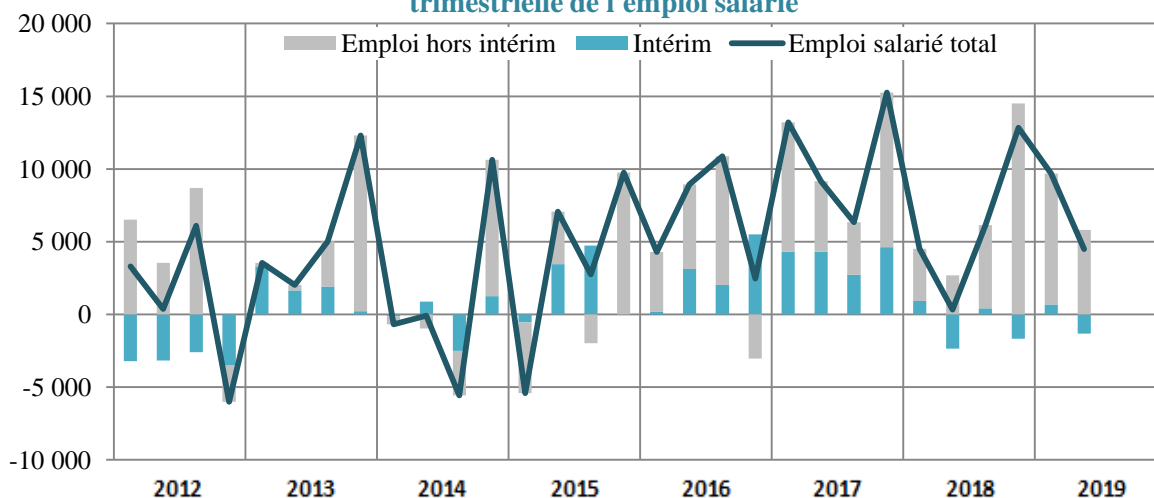
## Emploi et chômage

### Légère hausse de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2019

En Auvergne-Rhône-Alpes, la croissance de **l'emploi salarié** se poursuit **au deuxième trimestre** (+0,1 %, après + 1 % au premier trimestre) mais est inférieure à celle du niveau national hors Mayotte (+0,2 %). Au deuxième trimestre 2019, la région comptabilisait 3 032 600 salariés. L'intérim confirme sa faible contribution à l'évolution de l'emploi. Il recule de 1,2 % par

rapport au premier trimestre, soit 1 300 personnes de moins). Les secteurs public et privé sont en hausse (respectivement +0,2 % et +0,1 %). **Sur un an**, la région affiche une création nette d'emplois de 33 200, soit une hausse de 1,1 %, comme au niveau national.

Contribution de l'intérim et de l'emploi hors intérim à la variation trimestrielle de l'emploi salarié



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Note de lecture : Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, l'emploi salarié total a progressé de 4 500 emplois : +5 800 emplois hors intérim et -1 300 emplois intérimaires.

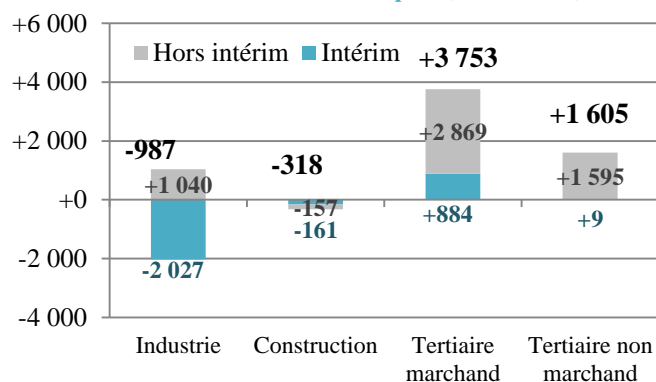
L'emploi salarié diminue dans l'**industrie** (-0,2 %, soit 987 personnes en moins). C'est la baisse de l'intérim qui contribue le plus à cette diminution (-2 027 emplois). Sur un an, les effectifs progressent toutefois légèrement (+0,2 %).

Sur le trimestre, les effectifs salariés diminuent également dans la **construction** (-318 ; -0,2 %), tant dans l'intérim que hors intérim. Sur un an, la hausse de l'emploi salarié dans la construction atteint pourtant 2,5 %.

Le secteur **tertiaire marchand** est en progression au deuxième trimestre (+ 3 753 ; 0,3 %) et sa croissance est largement due à l'emploi salarié hors intérim (+2 869 emplois, contre +884 emplois intérimaires). Sur un an, les effectifs se sont également renforcés (+1,8 %).

L'emploi salarié dans le **tertiaire non marchand** est lui-aussi en hausse de 0,2 % ce trimestre (+1 605 personnes). Sur un an, il est également en progression (+0,3 %).

### Contribution de l'intérim et de l'emploi hors intérim à la variation trimestrielle de l'emploi (en nombre)



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee  
Données CVS

Les chiffres de l'**emploi salarié** régional du 3<sup>e</sup> trimestre 2019 seront disponibles fin 2019.

### Emploi salarié par secteur d'activité (avec intérim réaffecté au secteur d'activité utilisateur), intérim/ hors intérim, privé/public ; Données CVS

|                                    | 2018 T2           | 2019 T1           | 2019 T2           | évolution trim. | évolution annuelle | Taux de recours à l'intérim |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------|--------------------|-----------------------------|
| Agriculture                        | 25 980            | 26 591            | 27 040            | 1,7%            | 4,1%               | 0,9%                        |
| Industrie                          | 529 380           | 531 549           | 530 562           | -0,2%           | 0,2%               | 8,0%                        |
| Construction                       | 197 665           | 203 003           | 202 686           | -0,2%           | 2,5%               | 10,6%                       |
| Tertiaire marchand                 | 1 314 971         | 1 334 483         | 1 338 235         | 0,3%            | 1,8%               | 3,1%                        |
| Tertiaire non marchand             | 931 433           | 932 463           | 934 068           | 0,2%            | 0,3%               | 0,3%                        |
| <b>Total régional</b>              | <b>2 999 429</b>  | <b>3 028 089</b>  | <b>3 032 591</b>  | <b>0,1%</b>     | <b>1,1%</b>        | <b>3,6%</b>                 |
| Dont : Intérim                     | 110 888           | 110 323           | 109 015           | -1,2%           | -1,7%              |                             |
| Dont : Hors intérim                | 2 888 541         | 2 917 767         | 2 923 576         | 0,2%            | 1,2%               |                             |
| Dont : Secteur privé               | 2 355 246         | 2 383 692         | 2 387 150         | 0,1%            | 1,4%               |                             |
| Dont : Secteur public              | 644 183           | 644 397           | 645 442           | 0,2%            | 0,2%               |                             |
| <b>Total France (Hors Mayotte)</b> | <b>25 126 063</b> | <b>25 339 695</b> | <b>25 395 942</b> | <b>0,2%</b>     | <b>1,1%</b>        | <b>3,1%</b>                 |

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

\* Taux de recours à l'intérim = part des effectifs intérimaires dans l'effectif salarié total (y compris intérim)

#### Avertissement :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements, ce qui peut générer des révisions accrues sur les données.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, les données sont coproduites avec l'Acoiss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé a été étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Ont ainsi été ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

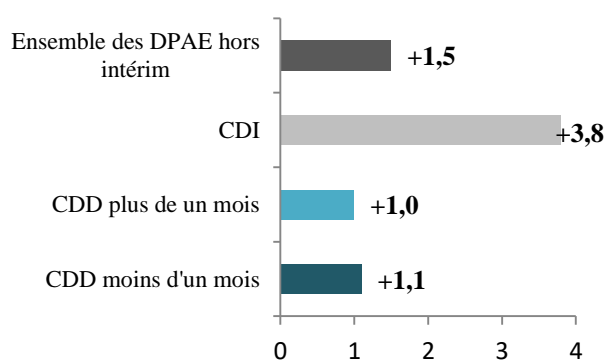


## Les déclarations préalables à l'embauche progressent au 2<sup>e</sup> trimestre 2019

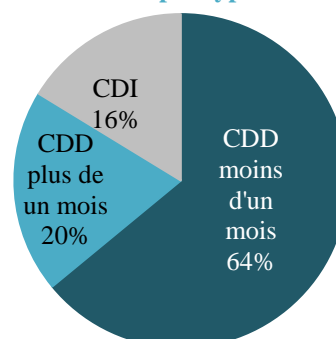
Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim progressent au 2<sup>e</sup> trimestre (+1,5 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2018), dans des proportions moindres qu'au niveau national (+2,7 %). Les intentions d'embauche en CDI, qui ne représentent que 16 % de l'ensemble des déclarations, augmentent de 3,8 % sur un an. Les intentions concernent très majoritairement des CDD (84 %) et plus particulièrement des CDD de moins d'un mois (64 %) qui augmentent de 1,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre.

Par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, la hausse des DPAE est plus forte dans la construction (+5%), que dans les services (+1,9 %). En revanche, les DPAE baissent de 1,8 % dans l'industrie.

### Évolution annuelle du nombre de DPAE par type de contrat (en %)



### Répartition des DPAE par type de contrats



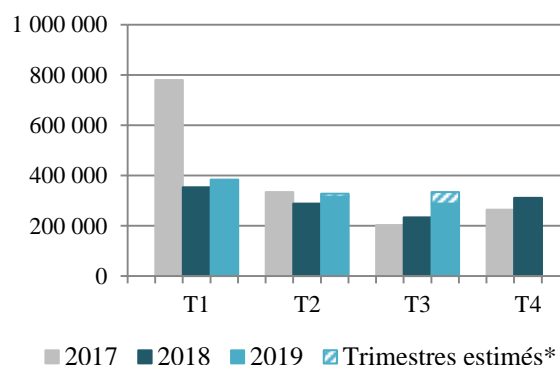
Source : Acoos/Urssaf  
Données CVS – 2<sup>e</sup> trimestre 2019

## Les heures d'activité partielle consommées en hausse

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, les heures d'activité partielle consommées ont atteint 315 478 en données réelles – 327 813 en données redressées [voir encadré].

Bien que les données ne soient pas encore stabilisées, le nombre d'heures d'activité partielle consommées dans la région au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 est supérieur à son niveau de 2018.

### Nombre d'heures consommées d'activité partielle



Source : Syracuse-POP – Applicatifs SINAPSE et extranet activité partielle – Redressement Sese Ara

**Attention :** Compte tenu des délais nécessaires à l'enregistrement du nombre total des heures d'activité partielle consommées, les données les plus récentes seront actualisées à la hausse au cours des prochains mois. Pour prendre en compte ce retard et afin d'avoir une 1<sup>ère</sup> estimation, on applique aux données des deux derniers trimestres un coefficient représentant le « retard moyen » observé sur les remontées des trimestres précédents. Il y a ainsi un chiffre brut (avant application de ce coefficient) et un chiffre redressé (après application du coefficient). **Le commentaire porte principalement sur le trimestre précédent.**



## Moins d'établissements mais plus d'emplois impactés par des PSE en 2019, des ruptures conventionnelles collectives encore peu nombreuses

Depuis 2018, les entreprises ont la possibilité, sous condition d'un accord collectif, de recourir aux ruptures conventionnelles collectives (RCC). Le dispositif conduit à une rupture de contrat de travail d'un commun accord entre l'employeur et le salarié et non à un licenciement.

Les RCC, comme les PSE, nécessitent une validation (ou homologation pour les PSE) de la Direccte. Les suppressions d'emplois résultant de ces deux dispositifs sont soumises à l'obligation de revitalisation afin de permettre de recréer de l'emploi dans les territoires affectés par la restructuration.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2019, 216 établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été concernés par un **plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)**, contre 317 sur la même période en 2018. En revanche, le nombre d'emplois impactés est en légère hausse (3 068, contre 2 773).

Sur la même période, 13 établissements de la région ont été concernés par **des ruptures conventionnelles collectives** soit 124 emplois impactés.

### Nombre d'établissements et d'emplois impactés par un PSE ou une RCC

|                                    | 2018                    |                           | 2019                    |                           |
|------------------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                                    | Nombre d'étab. impactés | Nombre d'emplois impactés | Nombre d'étab. impactés | Nombre d'emplois impactés |
| Plan de sauvegarde de l'emploi     | 317                     | 2 773                     | 216                     | 3 068                     |
| Rupture conventionnelle collective | 21                      | 335                       | 13                      | 124                       |

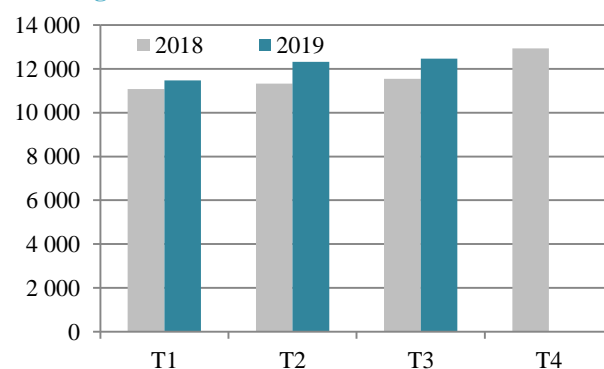
Source : SI-PSE (Direccte Auvergne-Rhône-Alpes)  
Données cumulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier

## Les ruptures conventionnelles individuelles en hausse de 8 %

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, 12 465 **ruptures conventionnelles individuelles** de CDI ont été homologuées par la Direccte en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une hausse de 8 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. Par ailleurs, ce trimestre, 4,4 % des demandes reçues n'ont pas été validées et 1,8 % ont été jugées irrecevables.

Au niveau national, les ruptures conventionnelles homologuées augmentent de près de 3 %.

### Nombre de ruptures conventionnelles individuelles homologuées



Source : SIRC – Unités territoriales Auvergne-Rhône-Alpes

## Le taux de chômage recule de 0,1 point au 2<sup>e</sup> trimestre 2019

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, le **taux de chômage** de la région Auvergne-Rhône-Alpes baisse de 0,1 point par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre pour s'établir à 7,3 % de la population active. Il reste inférieur d'un point à celui de la France métropolitaine (8,2 %). La région passe au 2<sup>e</sup> rang des régions présentant les taux les plus faibles de France, à égalité avec la Bourgogne-Franche-Comté, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

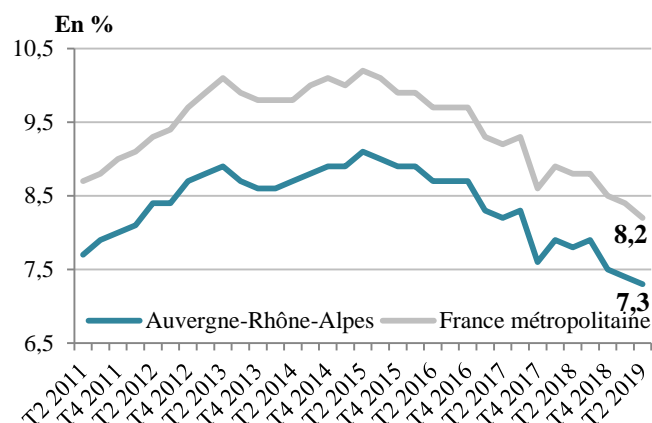
Sur un an, le taux de chômage recule un peu moins vite dans la région (-0,5 point) qu'en France métropolitaine (-0,6 point).

Au niveau départemental, les taux de chômage s'échelonnent de 5 % dans le Cantal à 9,3 % dans la Drôme. L'évolution est à la baisse dans tous les départements sur le trimestre : de -0,3 point dans l'Ardèche, la Drôme, et la Loire à -0,1 point dans l'Ain, le Cantal, le Rhône et la Savoie.

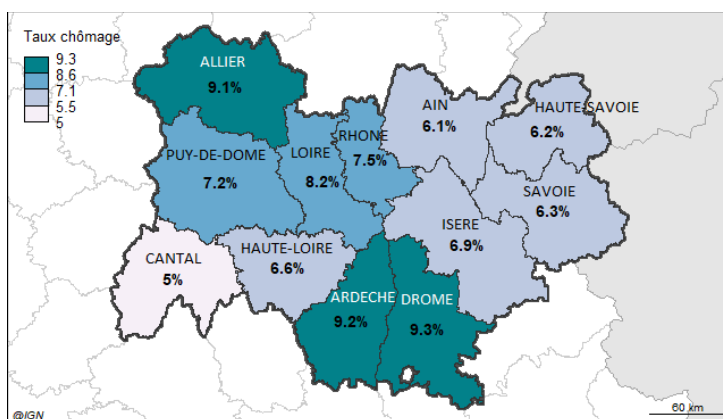
Sur un an, le taux de chômage recule également dans tous les départements.

Les chiffres du **taux de chômage** régional du 3<sup>e</sup> trimestre 2019 seront disponibles fin 2019.

### Taux de chômage trimestriel



### Taux de chômage départemental



Source : Insee, taux de chômage localisés  
Données CVS

### Taux de chômage et demande d'emploi : des notions différentes

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Il est estimé tous les trimestres par l'enquête Emploi de l'Insee.

La demande d'emploi ne couvre que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi.

Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT (car ils ne font pas de recherche active autre que la réinscription sur les listes de Pôle emploi par exemple) et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (exemple des jeunes qui ne s'inscrivent pas à Pôle emploi notamment car ils n'ont pas le droit à une indemnisation).

De plus, le taux de chômage dépend de la population active et celle-ci peut par exemple augmenter davantage que le nombre de chômeurs et ainsi induire une baisse du taux de chômage.

Pour toutes ces raisons le taux de chômage et le nombre de chômeurs peuvent ne pas évoluer de la même façon pour une même période.

## Baisse de la demande d'emploi de catégories ABC au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 et sur un an

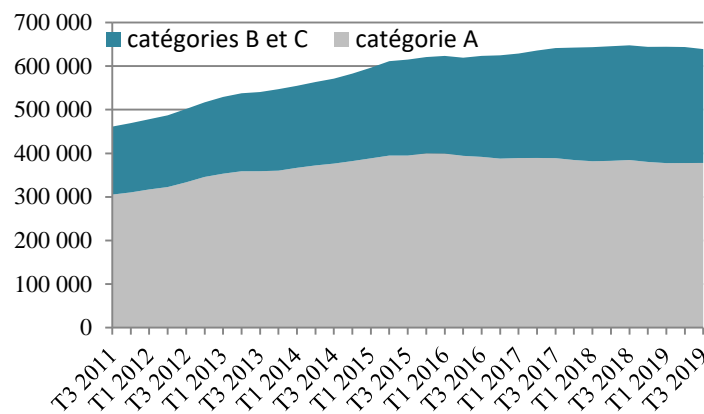
Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte en moyenne 639 210 demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite ou sans activité, voir encadré). Ce chiffre est en légère diminution (-0,7 %) **par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019**. Les demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité) n'évoluent que très légèrement à la hausse, tandis que les catégories B et C (en activité réduite) diminuent de 1,8 %. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les catégories B et C représentent près de 41 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi ABC.

**Sur un an**, la demande d'emploi de catégorie ABC diminue de 1,3 %. La catégorie A baisse de 1,7 % et les catégories B et C baissent de 0,7 %.

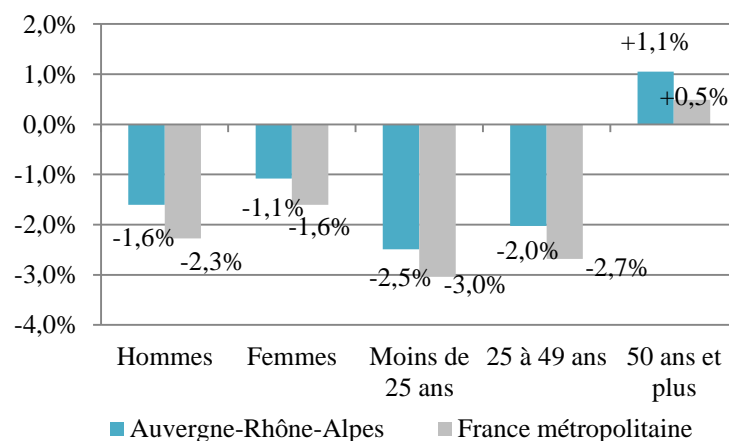
La demande d'emploi (catégories A,B,C) dans la région diminue davantage pour les hommes (-1,6 %) que pour les femmes (-1,1 %) par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018.

Entre les 3<sup>èmes</sup> trimestres 2018 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC baisse à la fois pour les moins de 25 ans, les 25-49 ans et les 50 ans et plus. La demande d'emploi des moins de 25 ans est en recul depuis 3 ans et la baisse s'accélère (-2,5 % après -0,5 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2019) ; la demande d'emploi des 25 à 49 ans est également en retrait (-2 % contre -1,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2019). Seul le nombre de DE des 50 ans et plus continue d'augmenter sur un an (+1,1 %).

### Évolution trimestrielle des demandeurs d'emploi de catégories ABC



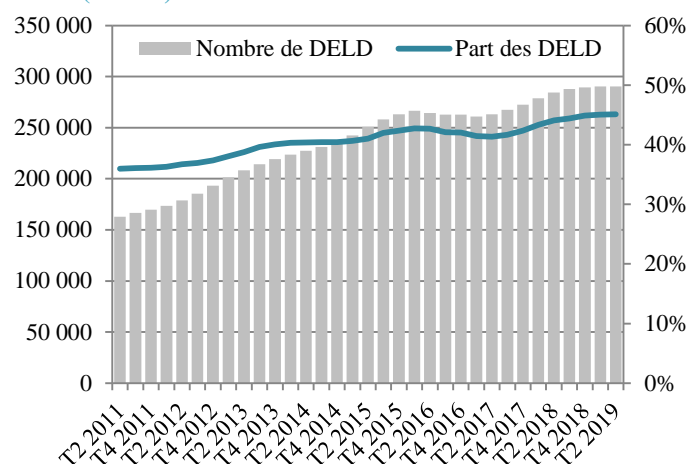
### Évolution annuelle des demandeurs d'emploi de catégorie ABC par sexe et âge



Source : Pôle emploi-Dares, STMT  
Données CVS-CJO

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus progresse de 0,2 % sur un an. La part des demandeurs d'emploi de longue durée est ainsi passée de 44,4 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 à 45,1 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2019. Au total, les demandeurs d'emploi de la région sont inscrits à Pôle Emploi depuis 557 jours en moyenne, soit 15 jours de plus qu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2018.

### Nombre et part des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT  
Données CVS-CJO

### Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi :

**Catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi;

**Catégorie B :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

**Catégorie C :** demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

## **Les dernières publications du Service Etude, Statistique et Evaluation de la DIRECCTE**

Accessibles sur <http://www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr>  
(Rubrique Etudes et Statistiques – Retrouver les publications)

### **Etudes :**

**Le traitement du handicap dans les accords non agréés en Auvergne-Rhône-Alpes – GRAFF Didier, Décembre 2019**

**La culture de prévention dans les petites entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes – GRAFF Didier, MEYER Pascale, SEON Martial, Septembre 2019**

**L’alternance sous contrat de travail en Auvergne-Rhône-Alpes - DURAND Justine avec la contribution de MALGRAS Jacques (Via Compétences), Décembre 2018**

**La prestation de conseil en ressources humaines en Auvergne-Rhône-Alpes - JAKSE Christine, YOUMBI Béatrice, Décembre 2018**

**Le maintien dans l’emploi dans les entreprises ayant signé un accord agréé sur le handicap en Auvergne-Rhône-Alpes, bonnes pratiques et difficultés : fiches et étude - GRAFF Didier, SEON Martial, Novembre 2018**

### **Chiffres clés :**

**Demande d’emploi régionale et départementale, 3<sup>e</sup> trimestre 2019, Direccte –Pôle emploi, octobre 2019**

**Taux de chômage régional et départemental au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 - TAVERNET Michèle, octobre 2019**

**Emploi salarié régional et départemental au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 – TAVERNET Michèle, octobre 2019**

**Demande d’emploi régionale et départementale, 2<sup>e</sup> trimestre 2019, Direccte –Pôle emploi, juillet 2019**

**Portraits de territoires, statistiques par territoire - TAVERNET Michèle, Février 2019**

Directeur de la publication : Jean-François BENEVISE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes

Service étude, statistique et évaluation (SESE)

Note réalisée par Olivier JACOD (DIRECCTE), avec la contribution d'Ethel ROSENTHAL (DRFIP),  
des correspondants des DDFIP et des correspondants des Cellules statistiques URSSAF

Photos sur la couverture : © Phovoir.fr ; @Fotolia.com

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 72 68 29 00 - Télécopie : 04 72 68 29 29

Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr>

